



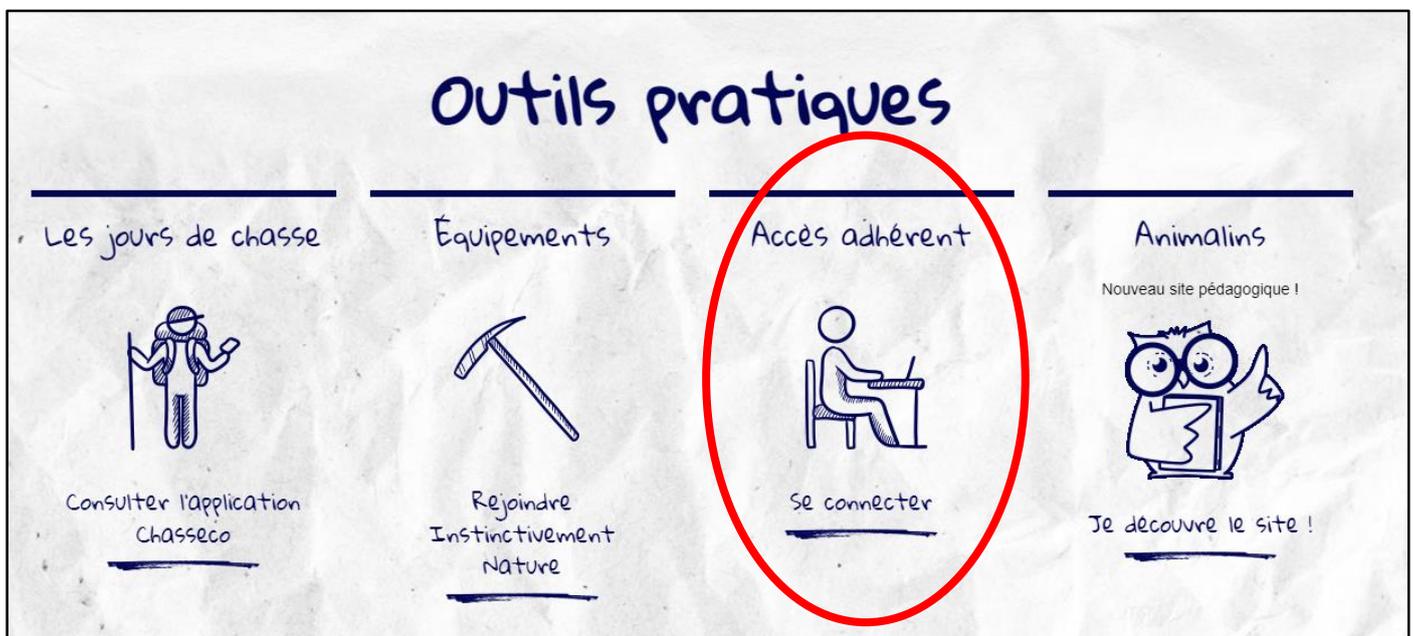
Instinctivement Nature

Fédération Départementale  
des Chasseurs de la Haute-Savoie

[www.chasseurs74.fr](http://www.chasseurs74.fr)

## Inscription en distanciel à la formation sécurité décennale

**Etape n°1 :** Depuis la page principale de notre site internet - <https://www.chasseurs74.fr/> - accédez à notre espace adhérent grâce à la rubrique « Outils pratiques » ou directement via le lien suivant : <https://fdc74-2.retrieveur-ea.fr/html/connexion.aspx> .



**Etape n°2 :** Pour vous connecter, votre identifiant correspond aux 14 chiffres situés sous le code barre de votre validation du permis de chasser et votre mot de passe correspond à votre date de naissance sous le format JJ/MM/AAAA. Vous pouvez suivre les instructions notifiées en vert et pour plus de détails cliquez sur le « ? ».

Accès à votre Espace Adhérents

Vous allez accéder à l'Espace Adhérents de la FDC 74, espace réservé aux chasseurs et aux responsables de territoire de la fédération, dès que vous vous serez authentifié au moyen d'un identifiant et d'un mot de passe.

Pour un accès chasseur : l'identifiant correspond à votre identifiant Guichet Unique de 14 caractères présent sur votre titre de validation du permis de chasser ? et le mot de passe à votre date de naissance au format JJ/MM/AAAA (exemple : 18/05/1958).

Pour un accès responsable de territoire : votre identifiant et votre mot de passe vous ont été communiqués par courrier ou par mail.

Cet espace est conçu pour faciliter les échanges avec la fédération et vous permettre, de manière interactive, de saisir des données que vous deviez jusqu'à présent envoyer par courrier, et d'obtenir dynamiquement des graphiques et des états concernant ces données.

Bonne navigation !

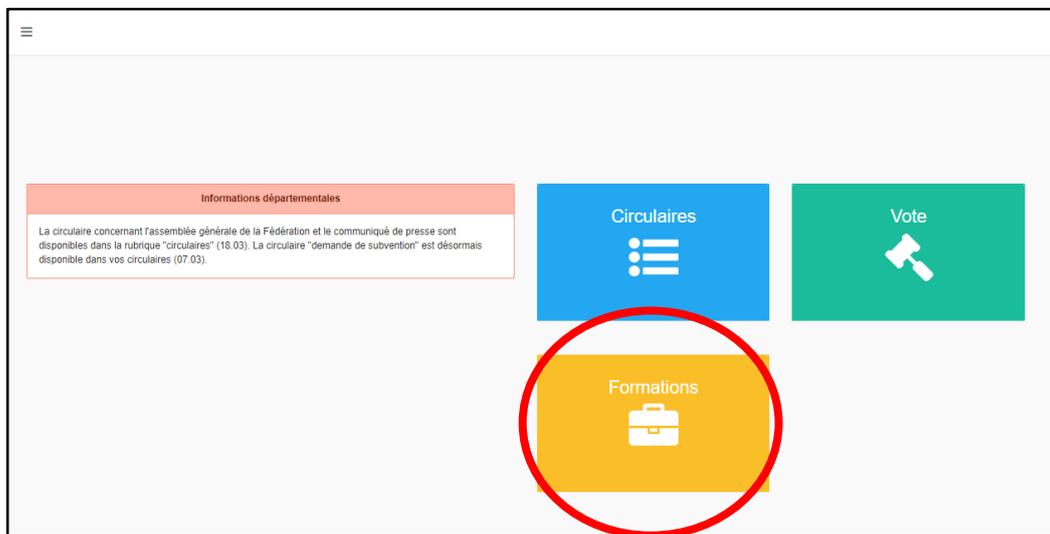
20140739001117

08/09/1994

Connexion

Mot de passe oublié ?

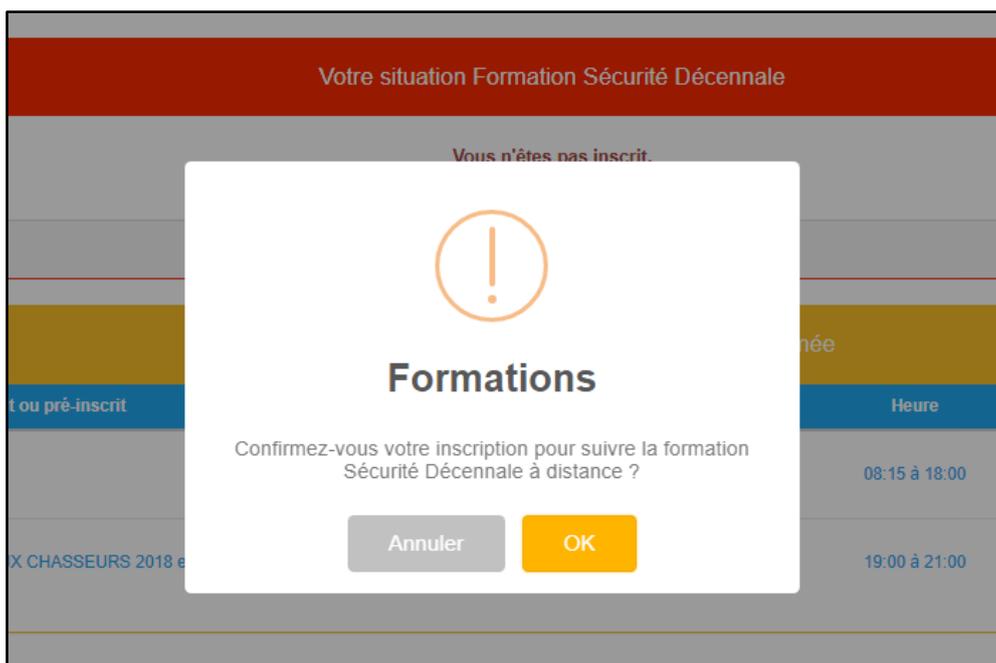
**Etape n°3 :** Depuis votre espace accueil, cliquez sur le module « Formation ».

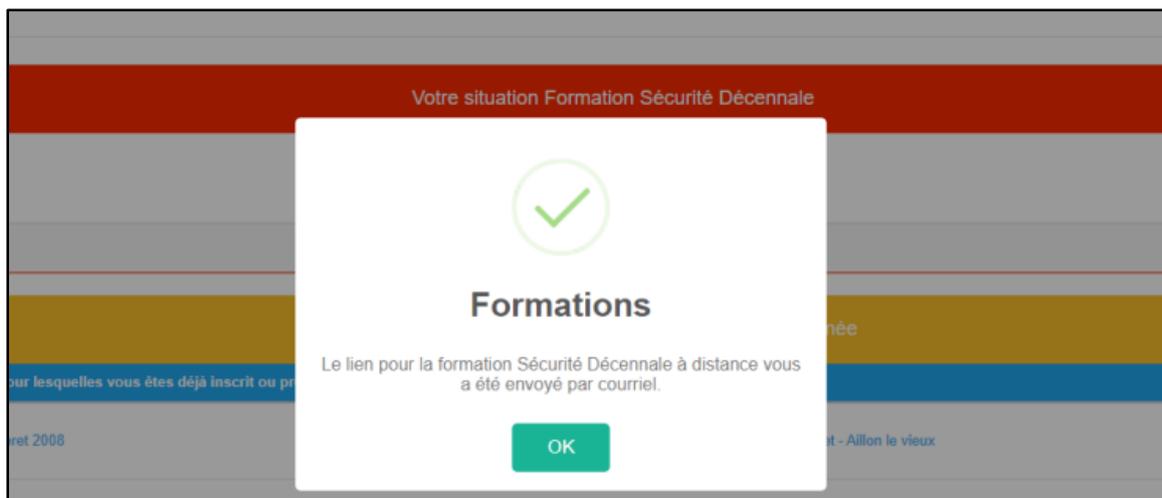


**Etape n°4 :** Cliquez sur « Inscription formation à distance »

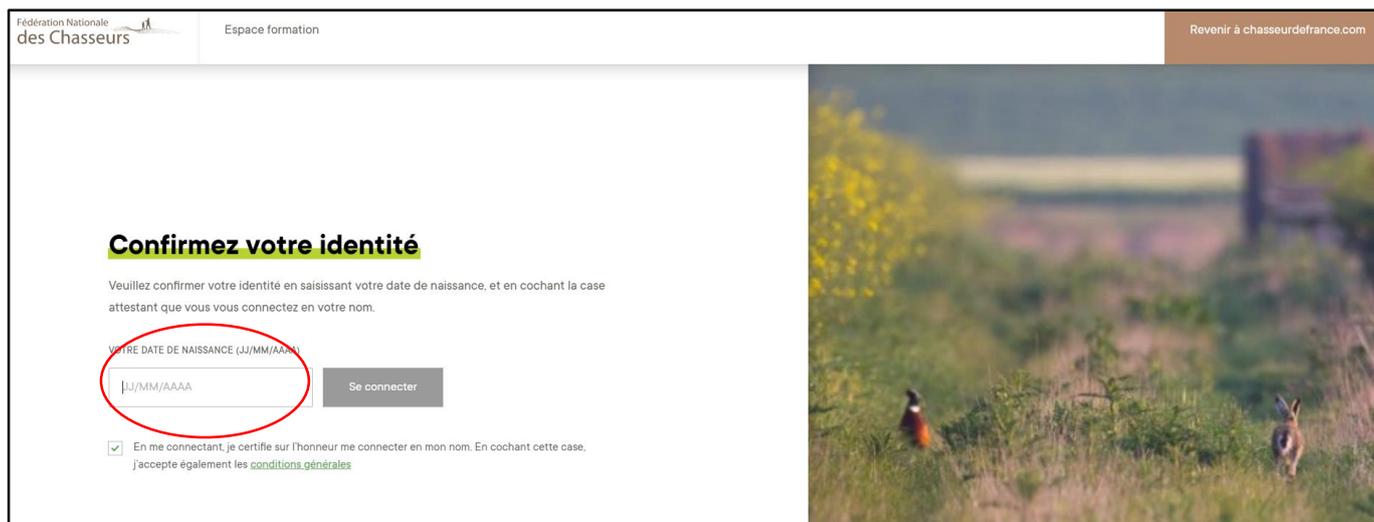


**Etape n°5 :** Confirmez votre inscription à la formation à distance en cliquant sur « OK ».





**Etape n°7 :** Consultez votre boîte mail et cliquez sur le lien reçu pour débiter votre formation. La Fédération peut suivre votre inscription mais également les modules que vous validez au fur et à mesure.



# Présentation du site et des modules

Fédération Nationale des Chasseurs

Espace formation

## Bienvenue

Les chasseurs ne transigent pas sur la sécurité. Même si le risque zéro en matière d'accidents de chasse n'existe pas, un accident quelle que soit sa gravité est toujours un accident de trop. Beaucoup peuvent être évités en respectant à la lettre les consignes de sécurité. Cette formation, dispensée exclusivement par les fédérations départementales des chasseurs, consiste en une remise à niveau de tous les chasseurs, tous les 10 ans. Elle a été souhaitée par la FNC et s'inscrit dans la dernière réforme de la chasse de 2019 (loi du 24 juillet 2019).

Continuer

## Sommaire

|  |  |
|--|--|
| <p><b>Module 1 : Bilan des accidents</b>  45 min</p> <p>Comprendre le pourquoi de cette formation et ses enjeux pour le monde de la chasse est un préalable indispensable avant de rentrer dans le vif du sujet. Le bilan de la saison 2019/2020 en termes d'accidents est riche d'enseignements.</p> | <p><b>Module 2 : Analyses de cas d'accidents réels</b>  60 min</p> <p>Ce module permet de s'immerger dans des cas concrets, grâce à des reconstitutions d'accidents réels en vidéo qui ont été réalisées grâce au savoir-faire de Cinématir.</p>  |
| <p><b>Module 3 : Consignes de sécurité</b>  50 min</p> <p>Ce module récapitule toutes les consignes de sécurité individuelles. Il insiste sur les comportements appropriés et l'état d'esprit à adopter pour prévenir les risques d'accidents et d'incidents.</p>                                     | <p><b>Module 4 : La Fédération de chasse et la sécurité</b>  30 min</p> <p>Tout ce que vous vouliez savoir sur le réseau fédéral de la chasse française figure dans ce dernier module. Au cœur des territoires, les FDC agissent pour la sécurité de tous les usagers de la nature.</p> |

Commencer la formation

En choisissant la formule distanciel, vous avez 3 mois pour finaliser l'ensemble de la formation. Vous pouvez donc la réaliser en 2, 3 ou 4 fois.

Attention, au terme des 3 mois, si vous n'avez pas finalisé l'ensemble des modules, vous devrez recommencer au début !

A la fin de chaque module, 3 questions vous sont posées. Il vous appartient d'y répondre. En cas d'échec vous pouvez soit recommencer tout le module ou relancer une série de 3 questions.

Une fois le module fini et le quizz validé, vous pouvez soit passer au module suivant, soit revenir au sommaire et ainsi, stopper temporairement la formation.

Une fois vos 4 modules suivis, votre formation est finalisée et votre statut de formation changera sous 24h00 depuis votre espace adhérent. Une mention spéciale de réussite sera alors portée sur votre prochaine validation du permis de chasser.